



CINQ ÉCOLIERS DÉCÉDÉS PAR NOYADE AUX SABLETTES D'ALGER

L'excursion fatale !

Venus de la wilaya de Médéa et précisément de la commune d'Ain Boucif pour une excursion organisée par leur établissement primaire Mohamedi Mohamed, huit écoliers âgés entre 9 et 12 ans qui faisaient une promenade dans la plage des Sablettes d'Alger ont fatalement chuté, hier, dans la mer causant la mort de cinq enfants et trois autres sauvés et évacués vers l'hôpital Mustapha Pacha. Lire en page 3



© Photo : D.R

ASSIETTES FONCIÈRES CHOISIES ET CAHIERS DE CHARGES ÉLABORÉS
Un nouveau mode urbanistique adopté pour le programme AADL-3 Page 2



LIGUE 1 MOBILIS
Les matchs du dernier souffle de saison



LOI RELATIVE AUX FORÊTS ET AUX RICHESSES FORESTIÈRES
Le procureur général de Tizi-Ouzou souligne l'importance de son application

ALGERIAN UNION BANK

Lancement de quatre produits de la finance islamique en Mauritanie

L'Algerian Union Bank (AUB), première banque algérienne ouverte à l'étranger, a annoncé avant-hier samedi dans un communiqué, le lancement de sa fenêtre islamique, à travers la commercialisation de 4 nouveaux produits sur le marché mauritanien. Ces nouveaux produits, à savoir : «Mourabaha», «Moudaraba», «Selem» et «Qard Hassen», entrent dans le cadre de la continuité du développement commercial de la banque en Mauritanie, affirme son directeur général, Merouane Aliane, cité dans le communiqué.

GHAZA

Le chef de l'ONU appelle à un «cessez-le-feu immédiat»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a renouvelé hier dimanche son appel à un «cessez-le-feu immédiat» dans la bande de Ghaza. «La guerre à Ghaza provoque d'horribles souffrances humaines, dévaste des vies, déchire des familles et laisse un grand nombre de personnes sans abri, affamées et traumatisées», a déclaré Guterres dans un discours enregistré diffusé lors d'une conférence internationale des donateurs au Koweït. «Je réitère mon appel, l'appel du monde entier à un cessez-le-feu humanitaire immédiat (...) et à une augmentation immédiate de l'aide humanitaire. Mais un cessez-le-feu ne sera qu'un début. Le chemin sera long pour se remettre de la dévastation et du traumatisme de cette guerre», a-t-il ajouté.

HABITAT

Vers la réalisation d'usines de fabrication d'ascenseurs en partenariat avec des entreprises italiennes et chinoises en Algérie

Des entreprises italiennes et chinoises projettent de réaliser des usines de fabrication d'ascenseurs en Algérie, destinées exclusivement aux projets de logements "AADL", a indiqué le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une visite effectuée, samedi, au site des 13.300 logements "AADL", dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), M. Belaribi qui était accompagné par le wali d'Alger M. Abdenour Rabehi, a précisé qu'il a été convenu «avec des partenaires italiens et chinois de réaliser des usines de fabrication d'ascenseurs 100% Algériens».

Assiettes foncières choisies et cahiers de charges élaborés

Un nouveau mode urbanistique adopté pour le programme AADL-3

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a dévoilé, avant-hier samedi, à Alger, la typologie des cités à réaliser dans le cadre du programme de logement Location-vente "AADL-3". «D'un point de vue urbanistique, un nouveau mode a été adopté pour la prochaine édition de la formule de logements Location-vente "AADL-3"», a-t-il indiqué.



■ Lors de sa visite d'inspection au pôle urbain 13.330 et 10.507 lgts. de Sidi Abdallah à Alger, Belaribi a affirmé que les souscripteurs auront droit à des logements dans des immeubles de 20+1 et 15+1 étages avec six appartements chacun. (Photo : D.R)

Assurant que les opérations de choix des assiettes foncières devant abriter les logements "AADL-3" ainsi que l'élaboration des cahiers de charges ont été achevés. S'exprimant en marge de sa visite d'inspection au pôle urbain 13.330 et 10.507 logements de Sidi Abdallah à Alger, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé que les souscripteurs auront droit à des logements dans des immeubles de 20+1 et 15+1 étages avec six appartements chacun.

«Les ascenseurs qui seront construits dans les nouveaux immeubles "AADL-3" seront fabriqués en Algérie. Une usine de fabrication d'ascenseurs, fruit d'un partenariat algéro-italien, verra le jour», a poursuivi le ministre de l'Habitat.

Faisant remarquer que toutes les dispositions ont été prises pour ce programme de logement Location-vente, très prisé par les couches moyennes de la société. A titre d'exemple, a poursuivi Mohamed Tarek Belaribi, il n'y aura plus de locaux au pied des immeubles dans ce programme de logement Location-vente "AADL-3" comme cela avait été le cas dans les précédentes éditions. Désormais, a-t-il dit, il y aura des centres commerciaux de deux étages où seront mis en vente différents produits nécessaires.

«Des espaces verts, des piscines, des stades de proximité, des théâtres en plein air ainsi que des bornes de chargement des voitures électriques sont prévus dans les nouvelles cités», a-t-il ajouté. Faisant savoir que contrairement aux précédentes éditions, les souscripteurs de l'"AADL-3" n'attendront pas une éternité avant de bénéficier de leurs logements.

Les projets, a encore assuré le ministre de l'Habitat seront menés sous une cadence rapide. «Les travaux de construction des immeubles débiteront en parallèle avec ceux des équipements

publics dans les cités "AADL-3"», a encore indiqué Mohamed Tarek Belaribi, affirmant que son

département a procédé à la correction des erreurs commises dans "l'AADL 2" en 2013.

Réunion du Gouvernement

Le nouveau système d'investissement et du foncier économique au menu

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé avant-hier samedi, une réunion du Gouvernement. A l'ordre du jour, suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République pour l'activation complète du nouveau système d'investissement et du foncier économique, a annoncé un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, avant-hier samedi 11 mai 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de l'exécution des directives de Monsieur le président de la République, à l'effet d'assurer la pleine mise en œuvre du nouveau dispositif régissant l'investissement et le foncier économique, à travers une communication présentée par le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique portant sur l'état d'avancement des travaux de la mise en place de l'Agence Nationale du Foncier Industriel (ANFI), qui se chargera des opérations d'aménagement des zones industrielles et de leur raccordement aux voiries et réseaux divers», a indiqué la même source.

Durant cette réunion, a poursuivi la même source, le Gouvernement a suivi le rapport sur l'avancement de l'installation de l'Agence nationale de la propriété industrielle, qui sera chargée des opérations d'aménagement et de connexion aux routes et réseaux divers des zones industrielles, présenté par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. «Cette agence spécialisée a pour mission de faciliter aux investisseurs l'acquisition d'assiettes foncières dans un court délai avant de procéder au retrait du foncier industriel auprès des walis et des présidents des assemblées locales. Elle est chargée aussi de l'achat des assiettes foncières destinées à l'investissement relevant des zones industrielles», a indiqué le président de la République à la conférence nationale sur la relance industrielle. «Aussi, et dans le cadre de l'accélération du processus de numérisation, le Gouvernement a entendu une communication sur les aspects relatifs au suivi des travaux de réalisation du Centre national algérien des services numériques», lit-on à travers ce communiqué.

Le Gouvernement, a ajouté la même source, a examiné le cadre réglementaire fixant les envois postaux et les moyens de renforcer le cadre réglementaire fixant les modalités de disposition des stupéfiants et des substances psychotropes saisis ou confisqués dans le cadre de la prévention et de la répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants et des substances psychotropes. Enfin et dans le cadre du parachèvement des préparatifs concernant la prochaine saison estivale, le Gouvernement a examiné un certain nombre de mesures relatives aux règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, visant à promouvoir la gestion des plages et offrir des services de haute qualité aux estivants.

Rabah M.

Sur un autre registre, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a annoncé la distribution de près de 40.000 unités de logements dans le cadre de la formule de location-vente "AADL" dans la wilaya d'Alger, et ce, à l'occasion du 62^{ème} anniversaire de l'Indépendance le 5 juillet prochain.

«Nous assurons les souscripteurs que nous serons à l'heure pour la distribution de 40.000 unités de logement dans la capitale en général, le 5 juillet prochain, dont 20.000 unités à Sidi Abdallah», a affirmé Mohamed Tarek Belaribi. Assurant que ces logements achevés disposent de toutes les commodités nécessaires, après que son département ministériel ait veillé à concilier la construction des logements et la réalisation des équipements publics. Saluant la rapidité de l'achèvement du pôle urbain de 13.300 logements à Sidi Abdallah, dont les travaux ont commencé fin 2021, le ministre de l'Habitat a fait savoir que le taux d'avancement des travaux du projet des 10.507 logements, dont le coup d'envoi a été donné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 5 juillet 2023, est de 80 %, les travaux de bétonnage étant terminés, tandis que les travaux des différents réseaux vont bientôt commencer. Pour sa part, le directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, a fait cas de l'achèvement des travaux des logements ainsi que de l'aménagement extérieur tridimensionnel du projet des 13.300 logements, avec un progrès notable dans les travaux routiers et les réseaux primaires et secondaires, y compris l'électricité, le gaz et la fibre optique.

REPÈRE

AG de l'ONU:

L'Algérie salue l'adoption d'une résolution soutenant le droit de l'Etat de Palestine à la qualité de membre à part entière à l'ONU

L'Algérie a salué, avant-hier samedi, l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies à une majorité écrasante de ses membres, d'une résolution soutenant le droit de l'Etat de Palestine à l'obtention de la qualité de membre à part entière au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU), indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

L'Algérie considère, selon le communiqué, que «l'adoption de cette résolution historique confirme le consensus international autour de trois messages politiques d'une extrême clarté, précision et importance en direction de l'occupant colonial israélien, en cette conjoncture cruciale que connaît la question palestinienne à savoir: premièrement, l'établissement de l'Etat de Palestine est une nécessité absolue, qui ne peut faire l'objet de manipulation, d'attribution ou de controverse, au regard des efforts visant à parvenir à une solution globale du conflit israélo-palestinien», lit-on dans le communiqué.

Deuxièmement, la création de cet Etat palestinien doit être le point de départ et l'objectif de tout processus politique sérieux qui vise à parvenir à un règlement juste, durable et définitif du conflit israélo-palestinien. En troisième et dernier lieu, «la communauté internationale ne reconnaît pas à l'occupant colonial israélien le droit de s'opposer à l'établissement d'un Etat palestinien, car ce dernier est le fruit d'un consensus international irréfutable que la puissance occupante ne peut ni négliger ni s'y opposer». Ainsi, «l'Algérie compte poursuivre ses efforts au sein du Conseil de sécurité, en pleine coordination avec ses frères palestiniens et les autres frères arabes, et avec tous ses espaces d'appartenance qui soutiennent la cause palestinienne, en vue d'appuyer ce consensus international sur l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, seul et unique moyen de règlement de la question palestinienne et de rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient», conclut le communiqué.

C'était lors de la présentation d'un exposé sur l'avancement des travaux des projets en cours de réalisation à Sidi Abdallah.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Cinq écoliers décédés par noyade aux Sablettes d'Alger

L'excursion fatale !

Venus de la wilaya de Médéa et précisément de la commune d'Ain Boucif pour une excursion organisée par leur établissement primaire Mohamedi Mohamed, huit écoliers âgés entre 9 et 12 ans qui faisaient une promenade dans la plage des Sablettes d'Alger ont fatalement chuté, hier, dans la mer causant la mort de cinq enfants et trois autres sauvés et évacués vers l'hôpital Mustapha Pacha.

Rendant public un communiqué sur ce drame, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a indiqué, hier, qu'«une intervention des secouristes de la Protection civile relevant de la wilaya d'Alger a été immédiatement déclenchée au niveau de la plage des Sablettes dès le signalement de cet incident dramatique. La Protection civile a mobilisé dix plongeurs et deux barques pour sauver les enfants dans la plage des Sablettes», lit-on dans le même bulletin d'information. Selon la même source, «une évacuation rapide de sept enfants noyés en mer, dont un enfant dé-



■ La question que tout le monde se pose au premier réflexe : que faisaient les organisateurs de cette excursion au moment de la survenue de ce drame ? (Photo : D.R)

cedé sur les lieux et quatre autres enfants évacués dans un état grave, décédés après leurs admissions à l'hôpital Mustapha Pacha», a fait observer le communiqué de la DGPC. Ces écoliers, explique la Protection civile, «appartiennent à une école primaire de la commune d'Ain Boucif dans la wilaya de Médéa, ils étaient en excursion organisée par l'école primaire», a-t-on indiqué dans le même communiqué.

La question que tout le monde se pose au premier réflexe : que faisaient les organisateurs de cette excursion au moment de la survenue de ce drame ? Est-ce par manque d'expérience ou s'agit-il d'une baisse de la vigilance des organisateurs ? Triste comme événement. Ainsi, la capitale, y compris la wilaya de Médéa, comme partout au pays, l'épreuve a été lourde à supporter sous une grande compassion des Algériens. Par ailleurs,

d'autres tristes incidents similaires ont été signalés, avant-hier, dans un communiqué de la DGPC. Il s'agit de cinq décès par noyade signalés dans les réserves d'eau à travers les wilayas de Tizi Ouzou, Blida, Annaba, Djelfa et Sétif. Les cinq victimes étaient âgées entre 14 et 38 ans. La première victime morte par noyade a été signalée, avant-hier, dans la wilaya de Tizi Ouzou lorsqu'un jeune adolescent de 16 ans a été repêché sans vie, suite à une intervention des sapeurs-pompiers, dans une mare d'eau sise à la Cité Mahmoudi relevant de la commune de Draâ Ben-Khedda. Quant à la deuxième victime, il s'agit d'une jeune personne de sexe masculin âgée de 38 ans, qui a été repêchée sans vie dans une retenue collinaire sise au lieu-dit Douar Mouloud, commune de Ben Khalil relevant de la daïra d'Oued El-Allaigue. La troisième victime a été annoncée, avant-hier, dans une mare d'eau sise à

la Cité El-Birka El-Zarka relevant de la commune et daïra d'El-Bouni à Annaba, il s'agit d'un enfant de 14 ans repêché sans vie dans les mêmes circonstances, a indiqué la Protection civile. Dans la wilaya de Djelfa, une quatrième victime de 20 ans a été repêchée morte dans une réserve d'eau sise au lieu-dit Boutchiche, commune d'Ain Afkah, daïra de Had Sehari, a précisé la DGPC à travers son communiqué rendu public durant la journée d'hier. Enfin, la cinquième victime périé dans les mêmes faits a été repêchée décédée dans une mare d'eau sise à l'entrée de la commune El Ouarisia, daïra d'Ain Arnat relevant de la wilaya de Sétif, a conclut la DGPC. A signaler que les dépouilles des cinq victimes ont été évacuées vers les morgues des structures sanitaires locales par la Protection civile.

Sofiane Abi

BRÈVE

Algérie nouvelle:

Grands pas dans la préservation de la dignité du citoyen et le développement des compétences

Le projet de développement de l'Algérie nouvelle a franchi, en un temps record, des pas importants en termes de mesures pour la préservation de la dignité des citoyens, l'instauration du principe de justice sociale, la réalisation d'un développement équilibré dans toutes les régions du pays, outre la défense des intérêts de l'Algérie à l'étranger. Dans le troisième et dernier épisode du documentaire intitulé "Algérie nouvelle... Vision et réalisations", diffusé par la Télévision algérienne et produit par la Direction de l'information et de la communication de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le documentaire met en exergue les acquis les plus importants obtenus ces dernières années et les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concrétisés sur le terrain conformément au principe du caractère social de l'Etat algérien prévu dans la Déclaration du 1^{er} novembre 1954. Le documentaire a mis la lumière sur le programme de développement des zones d'ombre à travers les différentes wilayas du pays, lancé en 2021 et qui comprend de nombreux projets vitaux importants dans divers secteurs, dans le but de booster le développement dans les zones isolées, dans le cadre du respect de la dignité du citoyen et son droit à une vie décente.

Agence

Nouvelle alliance des pays de l'Afrique du Nord

El-Djeïch : Triomphe des victoires ininterrompues de la diplomatie algérienne

Saluant grandement l'engagement de l'Algérie en faveur d'une nouvelle alliance avec la Tunisie et la Libye, des pays de la région, dans une conjoncture régionale et mondiale sensible et remplie de défis, de dangers et de menaces géopolitiques et géostratégiques, le ministère de la Défense et à travers son numéro du mois de mai a rendu un vibrant hommage devant les victoires successives remportées par la diplomatie algérienne. C'est l'édito de la revue d'El-Djeïch qui s'en est chargé, hier, pour féliciter grandement et fortement les nombreuses victoires conquises par la diplomate algérienne depuis son redéploiement et sa reconquête du monde en 2020, dont la dernière fut la création d'une nouvelle alliance entre les trois pays maghrébins, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, où l'éditorial d'El-Djeïch n'a pas manqué de glorifier l'engagement de l'Algérie en faveur de cette harmonie. Intitulé : «Et les réalisations se succèdent», l'éditorialiste de la publication d'El-Djeïch a qualifié la première réunion consultative tenue en avril dernier à Tunis entre les dirigeants des trois pays, l'Algérie, la Libye et le pays hôte la Tunisie, d'une grande œuvre, première du genre, qui s'ajoute aux victoires successives arrachées avec l'art et la manière par la diplomatie algérienne, écrit l'éditorial de la revue du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Une démarche intervenant dans une conjoncture régionale sensible, notamment à l'ombre des graves développements sur le plan régional et des crises

sans précédent au niveau international qui nécessitent une coordination des positions entre les pays du Maghreb arabe, ainsi que la consolidation des efforts, l'approfondissement et l'intensification des concertations, afin de relever efficacement les nombreux défis politiques, sécuritaires et économiques», rappelle l'édito d'El-Djeïch. Dans la foulée, l'auteur de l'article d'hier, sur la revue d'El-Djeïch a évoqué la politique du bon voisinage à laquelle l'Algérie s'attache grandement à travers son histoire et durant son existence et qui s'est traduite, précise l'éditorialiste, à «faire prévaloir l'action collective commune» entre les trois pays de l'Afrique du Nord, tout en remémorant que «l'idée de cette importante rencontre émane du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté, en de nombreuses occasions, sur la nécessité de trouver un mécanisme de concertation régulier et périodique, en particulier pour les pays d'Afrique du Nord, qui œuvreraient à apporter des solutions appropriées aux problèmes auxquels ils sont confrontés», lit-on à travers l'édito d'El-Djeïch, précisant surtout que «ce mécanisme devrait mettre la région à l'abri des menaces réelles qui la cernent, renforcer les fondements des bases de sa sécurité, de sa stabilité et de son développement et, surtout, il coupera définitivement la voie aux ingérences étrangères et aux graves conséquences qui en résultent pour les pays de la région», explique la même source.

Sofiane Abi

DIPLOMATIE

Admission de la Palestine à l'ONU

«Une double victoire de la diplomatie algérienne»

Le Dr Said Ayachi, militant algérien des droits de l'Homme, a exprimé hier, sa satisfaction quant à la double victoire diplomatique algérienne enregistrée, à l'ONU, dans le cadre de ses missions à défendre les causes justes pour la liberté des peuples, particulièrement celles des peuples de Palestine et du Sahara occidental. Et de s'attendre à ce que cette victoire en appelle à d'autres. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, Said Ayachi a appuyé qu'«indéniablement, cela fait plaisir d'ajouter ce trophée au prestigieux palmarès de la diplomatie algérienne forte, avant même l'indépendance, de ses invariants, ses fondamentaux et présentement porteuse des espoirs du Sud Global dont elle n'a pas failli de défendre les causes justes, avec persévérance et ténacité». Le vote massif au niveau de l'AG de l'ONU pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de la Communauté internationale et surtout, commanditer une enquête internationale sur les charniers commis par l'occupation contre les Palestiniens à Ghaza, fait preuve des efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien, a ajouté le militant.

«Le vote massif pour le droit de l'Etat palestinien, déjà membre avant sa division, ne fait plus mystère puisqu'il rend justice à ce peuple qui lutte pour son indépendance», a rappelé l'intervenant, disant espérer davantage après le énième appel (aujourd'hui même, ndr) du S.G de l'ONU, Antonio Guterres, à un cessez-le-feu immédiat. Ce qui, selon lui, renforce les appels à la paix et à préserver les vies humaines en Palestine.

En outre, le signataire de la plate-forme internationale anti-génocide a rappelé à l'occasion que depuis le 7 octobre «le monde a fini par se ranger du côté de la justesse de cette cause, après que les médias occidentaux observaient, silencieux, le génocide perpétré par les forces armées de l'entité sioniste». Et on a vu, a-t-il poursuivi, semaine après semaine, comment les rues du monde entier se sont mobilisées pour la défense des droits du peuple palestinien. Faisant remarquer qu'«on n'a pas vu ces manifestations depuis la guerre du Vietnam», l'intervenant a mis en avant comment les campus universitaires, à travers le monde et notamment aux Etats-Unis, se sont mobilisés pour la cause palestinienne. «Cela a entraîné des Etats, comme l'Espagne et la Belgique, qui ont pris fait et cause, la reconnaissance d'un Etat palestinien», a expliqué Said Ayachi.

Manel Z.

Loi relative aux forêts et aux richesses forestières

Le procureur général de Tizi-Ouzou souligne l'importance de son application

Le procureur général près la Cour de Tizi-Ouzou, Abdelkader Amrouche, a insisté, avant-hier samedi, sur la nécessité d'appliquer, dans toute son étendue, la Loi n° 23-21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux richesses forestières.

«La prévention n'est pas le seul fait des autorités mais des citoyens et de la société civile pour se prémunir des feux de forêts et surtout pour que le scénario cauchemardesque vécu par la wilaya en 2021, qui a fait de nombreuses victimes, ne se reproduise pas», a-t-il indiqué.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la journée d'étude organisée par la Cour de Tizi-Ouzou au niveau du Centre des œuvres sociales (COS) de la wilaya, le procureur général près la Cour de Tizi-Ouzou a rappelé que la présente loi a pour objet de définir et de fixer les règles de gestion, de protection, d'extension et de développement du patrimoine forestier national dans le cadre d'un développement durable, ainsi que, a-t-il poursuivi, l'exploitation des forêts et des terres à vocation forestière et leur protection de la déforestation et de l'érosion.

Cette loi, a-t-il dit, vise également à protéger la flore et la faune sauvages, sans oublier la conservation des sols, la lutte contre la désertification et la valorisation des forêts et des richesses forestières, avec la contribution des autres secteurs concernés.

«Le patrimoine forestier national, stipule ce texte, est une richesse nationale et un bien de la collectivité nationale. Il est du devoir de tout citoyen et de tout résident sur le territoire national de protéger ce patrimoine et de contri-



■ Le wali de Tizi-Ouzou a fait savoir que les stigmates de 2021 sont encore vivaces pour rappeler leur atrocité et le deuil qu'ils ont provoqué au sein de nombreuses familles, sans compter les pertes pour le patrimoine forestier et la faune. (Photo: D.R)

buer à son développement durable», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, a mis en avant la vulnérabilité de ce patrimoine forestier accentuée, a-t-il dit, parfois par le comportement des hommes. Et, a-t-il indiqué, la résilience dans la prise en charge en amont et en aval des risques des feux de forêt.

Saluant les initiateurs de cette rencontre qui intervient à un moment crucial de l'année pour rappeler à tout un chacun cette obligation de se prémunir contre les incendies, le premier magistrat de la wilaya a fait savoir que les stigmates de 2021 sont encore vivaces pour rappeler leur atrocité et le deuil qu'ils ont provoqué au

sein de nombreuses familles, sans compter les pertes pour le patrimoine forestier et la faune.

De son côté, le président de la Cour de Tizi Ouzou, Mohamed Guerrouabi, a mis en avant l'importance de cette loi qui donne, a-t-il indiqué, aujourd'hui, des outils juridiques pour préserver le patrimoine forestier à travers la criminalisation des actes volontaires de destruction dudit patrimoine.

La loi relative aux forêts et aux richesses forestières, visant à leur préservation, leur valorisation et leur exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable, a été publiée au Journal officiel (JO) n° 83. Cette loi n° 23-21, signée par le président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, le 23 décembre dernier, a pour objectif de définir et de fixer les règles de gestion, de protection, d'extension et de développement du patrimoine forestier national dans le cadre d'un développement durable, ainsi que l'exploitation des forêts et des terres à vocation forestière et leur protection de la déforestation et de l'érosion.

Elle a également pour objet la protection de la flore et de la faune sauvages, à la conservation des sols, à la lutte contre la désertification et à la valorisation des forêts et des richesses forestières, avec la contribution des autres secteurs concernés.

Rabah Mokhtari

Soutien aux producteurs de gaz

La proposition de l'Algérie adoptée

Le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, tenu à Nairobi, a pris fin avec l'adoption, par les pays participants, de la proposition de l'Algérie de soutenir les efforts des producteurs de gaz, et la déclaration du 7^{ème} Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), abrité à Alger en mars dernier pour encourager la production de gaz en tant que substance essentielle dans la production d'engrais agricoles.

Une déclaration finale a sanctionné cette réunion qui s'est déroulée du 7 au 9 mai avec la participation du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La déclaration de Nairobi a appelé à concrétiser des solutions durables aux problèmes des terres agricoles et du manque d'engrais, conformément au Plan d'action 2023-2033 qui répond aux aspirations des peuples africains à la réalisation de la sécurité alimentaire durable. Le Président Tebboune, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Agriculture à l'ouverture du Sommet, le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production d'engrais, eu égard à ses capaci-

tés de production qui lui permettent de répondre aux besoins du marché local et d'approvisionner le marché mondial. Le président de la République a affirmé que «l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais. Outre sa capacité de répondre aux besoins du marché local, l'Algérie occupe une place de choix en tant que pays fournisseur du marché mondial en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud». De ce fait, ajoute le président de la République, l'Algérie entend poursuivre ses efforts pour développer le gaz naturel, élément important dans la fabrication des principaux engrais, à travers le renforcement des investissements directs dans le domaine du pétrole et du gaz. Il a indiqué, à cet égard, que cette démarche a été consolidée par la "Déclaration d'Alger", issue du 7^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF, tenu le 2 mars dernier, où a été consacré «le rôle majeur du gaz naturel dans la chaîne des valeurs du secteur de la pétrochimie et des industries chimiques en général, avec un large groupe de principaux marchés finaux, pour la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), y compris la production d'engrais pour garan-

tir la sécurité alimentaire mondiale». Relevant la dimension d'intégration continentale des projets majeurs de développement initiés par l'Algérie, le président de la République a souligné la disponibilité de l'Algérie à «partager ses expériences en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine de la gestion intégrée et durable des ressources naturelles (eau, sols), et l'investissement dans la production et la distribution d'engrais». Le Sommet de Nairobi a constitué une opportunité pour mettre en exergue le rôle régional et international de l'Algérie en matière de production des engrais qui jouent un rôle déterminant pour garantir la sécurité alimentaire, vu les capacités de production considérables dont elle dispose et qui lui ont permis de répondre au marché local et d'approvisionner le marché mondial à hauteur de 7 millions de tonnes/an, grâce aux efforts consentis dans la promotion de l'investissement en faveur d'une agriculture durable. Ces quantités sont réparties entre 3 millions de tonnes d'urée, 2 millions de tonnes de phosphate transformé et 2 millions de tonnes d'ammoniac.

Djamila Sai

SOMMET ARABE

Elle se tiendra jeudi au Bahreïn

Zitouni prend part à la réunion préparatoire de la 33^{ème} session ordinaire du Sommet arabe

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a pris part, hier à Manama, à la réunion ministérielle du Conseil économique et social arabe (CESA) préparatoire de la 33^{ème} session ordinaire du Sommet arabe, qu'accueillera le Bahreïn jeudi prochain, indique un communiqué du ministère.

M. Zitouni est arrivé, avant-hier samedi, à Manama, où il a été accueilli par des cadres du protocole royal bahreïnien et du ministère des Affaires étrangères, et par l'ambassadeur d'Algérie au Bahreïn, Mahmoud Brahem et l'ambassadeur de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Ahmed Al Aradi, liton dans le communiqué.

L'ordre du jour de cette réunion a été prévu à l'examen de 12 clauses, dont le rapport du Secrétaire général de la Ligue arabe sur l'action arabe sociale et le développement arabe commun, et le plan d'intervention d'urgence pour faire face aux répercussions économiques et sociales de l'agression sioniste en Palestine, une clause introduite sur la base d'un mémorandum soumis par l'Etat de Palestine. L'ordre du jour comprenait également une clause sur les progrès réalisés dans le dossier de la grande zone arabe de libre-échange (GZALE), la création de l'Union douanière arabe (UDA), la stratégie arabe pour la jeunesse, la paix et la sécurité (2023-2028), ainsi que la stratégie arabe de formation et d'éducation professionnelle et technique mise à jour (2023), sur la base du mémorandum de l'Organisation arabe du travail, conclut le communiqué.

Il est à noter que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a été reçu à Manama, par le président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn, Samir Abdullah Nass, et des membres de la chambre, avec lesquels il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est tenue samedi soir, M. Zitouni a examiné avec le président du conseil d'administration et des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn les «cadres de coopération et les moyens d'activer les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Algérie et le Bahreïn et de lancer des investissements conjoints dans les deux pays», précise la même source. Le ministre a pris part, hier dimanche à Manama, à la réunion ministérielle du Conseil économique et social arabe (CESA) préparatoire de la 33^{ème} session ordinaire du Sommet arabe, qu'accueillera le Bahreïn le 16 mai.

Djamila Sai

CHRONIQUE

Furieux contre Netanyahu
Le plus noble des challenges

Il y a les apparences comme ces discours enflammés et volatils pondus par des responsables sportifs à l'occasion de courts séjours, vites oubliés, dans ce pays continent qui leur offre toujours le meilleur de son hospitalité. Il y a aussi ces effets d'annonces, pâles copies de réalisations bien réelles celles-là en Algérie et qui dérangent. Et puis il y a ces promesses jamais tenues de responsables devenus otages de chantages dont on ne devine pas la véritable nature. Et il y a surtout ces coups tordus d'incorrigibles personnages qui ne méditent ni l'histoire ni l'actualité, devenus les supplétifs de forces hostiles à la cause palestinienne, qui osent bomber le torse et nous narguer d'une prétendue influence dévastatrice. Mais il y a cette réalité amère que nulle gesticulation ni acte hostile et gratuit ne peut cacher ni faire disparaître comme ces populations et peuples souvent dépourvus de tout et dont le dénuement est souvent révélé à l'occasion de catastrophe naturelles. Méditons l'exemple de cette tempête dévastatrice qui déshabilla le mythe de la première puissance mondiale en révélant à la face du monde la grande misère des populations afro-américaines de Louisiane et de la Nouvelle Orléans. Ou celui de ces populations dans le dénuement subir dans le silence et souvent la répression un quotidien extrêmement pénible aggravé par un séisme qui emporta leurs derniers remparts. Oui cette institution footballistique africaine est devenue au fil des ans et des manipulations, le bras articulé de puissances qui ne rêvent que d'anéantir l'émergence de l'Algérie qui ne fait plus aujourd'hui l'ombre d'un doute.

Le premier responsable de cette confédération qui ne dit mot devant toutes les manipulations estampillées CAF semble ne pas tenir les manettes de cette organisation devenue l'ombre de ce qu'elle était. D'autres gèrent aujourd'hui cette confédération à sa place et le font «par procuration» et l'instrumentalisent dans des combats d'arrière garde menés contre l'Algérie. Il est certes vrai que n'est pas Mandela qui veut mais il est vrai aussi qu'au rythme où évoluent les choses, l'Algérie ne participera probablement pas à la CAN 2025. Tôt ou tard d'autres institutions sportives internationales naitront dans le sillage du nouvel ordre mondial en construction. La FIFA et la CAF qui ne sont en réalité que la résurgence du passé colonial et impérialiste notamment de l'Afrique pourraient disparaître à l'avenir. Et puis méditons ceci : Les plus grandes puissances de ce monde ne sont pas toutes de grandes nations de football. Un seul trophée nous intéresse. Le Trophée de la plus grande puissance économique et militaire d'Afrique et de la région, la prospérité alliée à la puissance de feu, voilà ce à quoi nous devons consacrer tous nos efforts. C'est ce challenge qui en réalité dérange. Et c'est le plus solide des challenges que petit à petit l'Algérie est en train de conquérir et de gagner.

Salim Metref

Ancien officier US :

L'armée américaine serait «anéantie» en Ukraine

Si des troupes américaines sont déployées en Ukraine pour soutenir Kiev dans son conflit avec la Russie, elles finiraient par être «anéanties», a déclaré jeudi à RT l'ancien officier de l'armée américaine Stanislav Krapivnik.

L'armée américaine, dans son état actuel, n'est pas apte à affronter la Russie dans une guerre conventionnelle, a soutenu Krapivnik. «Même à l'époque de la guerre froide, l'ensemble de l'OTAN n'aurait pu que ralentir une éventuelle avancée du bloc soviétique plutôt que de lancer une attaque terrestre généralisée contre lui», a-t-il déclaré.

«Si vous écoutez les experts rationnels occidentaux, ils vous diront que oui, l'armée américaine n'est actuellement pas en position – elle n'a jamais été en mesure d'affronter la Russie sur le terrain. Pour l'OTAN dans son ensemble, au plus fort de la guerre froide, la



Les guerres sans fin que mène l'Amérique et les guérillas sans fin ont totalement sapé la capacité de l'Amérique à mener une guerre conventionnelle.

mission consistait avant tout à bloquer les forces du Pacte de Varsovie et à gagner du temps, et non à lancer une offensive massive», a expliqué Krapivnik. Depuis lors, les capacités de combat de l'Occident collectif se sont considérablement détériorées, en grande partie à cause des efforts militaires que les États-Unis eux-mêmes ont entrepris au cours des dernières décennies, a-t-il suggéré.

«En ce moment, c'est bien pire. Les guerres sans fin que mène l'Amé-

rique, et les guérillas sans fin ont totalement sapé la capacité de l'Amérique à mener une guerre conventionnelle. Les Américains essaient de les augmenter en ce moment, mais cela prend beaucoup de temps pour reconstruire vos forces», a déclaré Krapivnik. L'ancien officier de l'armée américaine a également évoqué des informations récentes dans les médias selon lesquelles, si le président américain Joe Biden était réélu, lui, ou «le collectif Biden, celui qui prend

réellement les décisions», pourrait envoyer des troupes américaines en Ukraine. «Le problème est que les gens à Washington, le régime Biden, sont absolument dépourvus de tout sens de la réalité», a déclaré Krapivnik. Bien que cette idée soit vouée à entraîner une défaite écrasante pour l'armée américaine, un tel déploiement ne peut pas être totalement exclu, a-t-il suggéré. «C'est totalement dénué de réalité. L'armée américaine va être anéantie si elle va en Ukraine».

INFO/EXPRESS

VRT
La chaîne publique belge, diffuse un message de soutien à la Palestine avant les demi-finales de l'Eurovision

En Belgique, sur VRT, la chaîne généraliste publique de la communauté flamande, le temps fort des demi-finales de l'Eurovision s'est passé avant qu'elles aient lieu... Il s'est invité dans les foyers, en faisant les belles heures engagées de la petite lucarne cathodique. En effet, sous l'impulsion des syndicats de la chaîne, tous horrifiés par le bain de sang à Gaza, un message de soutien à la terre martyre de Palestine a été diffusé, ce jeudi 9 mai, quelques minutes avant le grand barnum des viles compromissions. Il a littéralement crevé l'écran pour mieux « condamner les violations des droits de l'homme et la destruction de la liberté de la presse par l'État d'Israël », appeler à « un cessez-le-feu à Gaza », à « Stopper le génocide » en cours, tout en dénonçant en filigrane la présence d'une chanteuse israélienne sur la scène musicale de l'infamie. Une présence intolérable, proprement révoltante, qui entache de sang ce qui restera désormais dans les annales comme l'ignoble « concours de la chanson du génocide ». « Cela fait des mois que nous observons avec horreur les événements au Moyen-Orient », a expliqué sur son compte Facebook le syndicat ACOD-VRT. « Nous sommes convaincus que l'État d'Israël est en train de commettre un génocide et il est donc scandaleux qu'il y ait un candidat israélien au concours Eurovision de la chanson. »

Constantine

Le centre anti-cancer se dote d'un nouvel accélérateur linéaire de particules

Le Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr. Benbadis de Constantine, vient de bénéficier d'un nouvel accélérateur linéaire de particules, a-t-on appris jeudi de la directrice de la Santé et de la population (DSP). Cet équipement de radiothérapie est le quatrième du genre en faveur de cet établissement de santé, destiné à accueillir des malades de Constantine et des autres wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, a précisé dans une déclaration à l'APS, Mme Lynda Bouguira. L'acqui-

sition de ce matériel médical sophistiqué, intervient dans le cadre des mesures prises par les responsables locaux du secteur de la Santé visant l'amélioration de la prise en charge médicale des cancéreux, a-t-elle indiqué. Ce nouvel accélérateur, a ajouté la même responsable, sera affecté au nouveau service d'extension du CAC, en voie d'exploitation, dans le but d'améliorer de manière significative la prise en charge des malades et de réduire les délais des rendez-vous de patients nécessitant une

radiothérapie. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes et d'agents paramédicaux, sera mobilisée en vue d'une prise en charge optimale des patients, tout en contribuant à renforcer le centre anti-cancer en main d'œuvre qualifiée et nécessaire, a encore précisé la même source. Elle a signalé que plus d'un millier de malades ont suivi depuis le début de l'année 2023, des soins en radiothérapie, au niveau du CAC du CHU Dr. Benbadis de Constantine.

APS

Université

Ouverture des travaux du 13^e congrès de l'UNEA

Les travaux du 13^e congrès de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) ont débuté, samedi à Alger, durant lesquels il sera procédé à l'adoption du renouvellement des différentes structures de cette organisation estudiantine et de ses statuts. Dans une allocution à l'ouverture du congrès tenu à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar, le secrétaire général de l'UNEA, Abdelatif Boudiaf a affirmé

que l'UNEA «a été et demeure la locomotive de l'action estudiantine en Algérie et un élément de mobilisation de toutes les énergies de la jeunesse en général et des étudiants en particulier». L'Union «vit l'étape la plus importante de sa lutte, à savoir le 13^e congrès, où les participants procéderont au renouvellement de ses différentes structures et de sa direction, ainsi que l'actualisation des statuts conformément à la conjoncture actuelle aux niveaux acadé-

mique, juridique, économique et social», a-t-il souligné. A cette occasion, M. Boudiaf a salué «les efforts de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le soutien au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la numérisation, devenue une réalité et qui a opéré un grand changement dans la vie de l'étudiant».

El Hadj

Reprise des réservations de billets pour les pèlerins voyageant avec l'ONPO depuis l'aéroport d'Alger

Les réservations de billets pour les pèlerins (hadjis) voyageant avec l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) vers les Lieux saints à partir de l'aéroport d'Alger ont repris, vendredi, via le portail «Bawabetelhadj.dz» et

l'application «Rakb El hadjidj», a indiqué un communiqué de l'Office.

«En parachèvement de l'opération de réservation de billets pour les pèlerins voyageant avec l'Office national du Pèlerinage et de la Omra vers les

Lieux saints via le portail Bawabetelhadj.dz et l'application Rakb El Hadjidj, les réservations de billets reprennent, vendredi 10 mai à 22:30 au niveau de l'aéroport d'Alger», précise la même source. ■

Génocide à Ghaza

Manifestations dans plusieurs villes américaines pour exiger la fin du « génocide »

Des centaines de manifestants pro-palestiniens se sont rassemblés hier devant un immeuble à Seattle, dans l'État de Washington, alors que le président américain Joe Biden se rendait dans la ville pour assister à un événement de collecte de fonds pour sa campagne présidentielle.

La manifestation, organisée au Westlake Park de la ville, visait à condamner le silence de Biden sur l'appel au cessez-le-feu à Gaza et à exiger la fin du soutien financier et militaire américain au régime israélien. La manifestation mettait en vedette des orateurs partageant des histoires personnelles et dirigeant la foule avec des chants. Beaucoup ont été vus tenant des pancartes et brandissant des drapeaux palestiniens. « C'est important pour moi d'être ici parce que j'ai perdu neuf membres de ma famille à Gaza et j'ai trouvé ma voix dans mon héritage palestinien et je veux être ici et soutenir mon peuple et montrer que nous voulons la paix et que nous sommes là jusqu'à ce que la Palestine



Rassemblement de pro-Palestiniens à Seattle, dans l'Etat de Washington.

soit libre », a déclaré un homme participant à la manifestation à KCPQ TV. Pendant ce temps, à Saint-Louis, dans le Missouri, des centaines de militants ont participé à une marche sous la bannière #HandsOffRafah (Ne touchez pas à Rafah) après l'invasion de la ville par Israël. Une autre marche a

eu lieu devant le Barclays Center à Brooklyn, New York, exigeant un cessez-le-feu immédiat et permanent et la fin du blocus israélien imposé à Gaza. Une autre manifestation a eu lieu à Baltimore, dans le Maryland, exhortant le président Biden à cesser d'armer Israël et de financer le génocide. Pendant

ce temps, les étudiants poursuivent leurs manifestations dans les universités américaines pour faire pression sur les administrations universitaires afin qu'elles se désengagent de l'occupation israélienne et cessent leur collaboration avec les institutions universitaires de ce pays.

Wafa

Entité sioniste

Manifestation dans le centre de Tel Aviv exigeant le limogeage du gouvernement de Netanyahu et la tenue d'élections

Des centaines d'Israéliens ont manifesté samedi soir dans le centre-ville de Tel-Aviv, exigeant le limogeage du gouvernement de Benjamin Netanyahu et la tenue d'élections anticipées. Les manifestants ont lancé une vive attaque

contre le gouvernement israélien, l'accusant « d'abandonner leurs familles et de les laisser mourir », soulignant qu'ils entendaient poursuivre la protestation jusqu'à la chute du gouvernement de Netanyahu.

Wafa

Rafah

L'entité sioniste ordonne de nouvelles évacuations

L'armée israélienne a ordonné de nouvelles évacuations des habitants de la ville de Rafah, située dans le sud de la bande de Gaza, en vue d'une expansion de son opération terrestre, rapporte l'agence Reuters, citant l'Armée de défense d'Israël (Tsahal). L'entité sioniste a appelé les civils palestiniens de plusieurs quartiers de la ville de Rafah dans la bande de Gaza à évacuer vers les zones humanitaires d'Al-Mawasi, à Khan Younés. L'armée israélienne a déclaré le 6 mai qu'elle avait entamé les préparatifs pour évacuer la population de Rafah et avait appelé les habitants

des arrondissements est de la ville à se déplacer vers la zone humanitaire d'El-Mawasi. Le lendemain, elle a annoncé le début d'une opération militaire à Rafah et la prise de contrôle du poste frontière de la bande de Gaza avec l'Égypte. Le président américain Joe Biden a indiqué le 8 mai dans une interview à CNN que les États-Unis suspendaient les livraisons d'armes à Israël en cas d'une large opération militaire dans la ville de Rafah, dans la bande de Gaza. Par la suite, la Maison-Blanche a précisé qu'il s'agissait d'une pause et non d'un arrêt des livraisons de munitions à Israël.

Président du Conseil européen

Les ordres d'évacuation des civils de Rafah sont « inacceptables »

Le président du Conseil européen, Charles Michel, a déclaré samedi que les ordres israéliens d'évacuer les civils déplacés par force vers la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, sont « inacceptables ». Michel a écrit sur la plateforme X : « Nous appelons le gouvernement israélien à respecter le droit international humanitaire et nous exigeons qu'il ne mène pas

d'opération terrestre à Rafah ». Lundi 6 mai, Israël a annoncé le début d'une opération militaire à Rafah et a averti environ 100 000 citoyens d'évacuer par force l'est de la ville. Mardi matin, le 7 du même mois, les forces d'occupation israéliennes ont occupé le côté palestinien du poste frontière de Rafah et ont arrêté l'entrée d'aide vers la bande de Gaza.

Génocide à Ghaza

L'UE juge inacceptable la demande israélienne d'évacuation des habitants de Rafah

L'UE juge inacceptable la demande d'Israël d'évacuer les habitants de Rafah « vers des zones non sécurisées », a écrit Charles Michel, président du Conseil européen, sur le réseau social X. « La demande d'évacuation des civils bloqués à Rafah vers des zones dangereuses est inacceptable. Nous appelons le gouvernement israélien à respecter le droit humanitaire international et l'exhortons à ne

pas entreprendre d'opération terrestre à Rafah », a-t-il écrit. M. Michel a également réitéré les appels de l'UE en faveur de l'ouverture des postes-frontières pour permettre à l'aide humanitaire d'entrer dans la région, de la poursuite des négociations en vue d'un cessez-le-feu et de la création d'un « État palestinien indépendant qui vivrait dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël ».

Wafa

Génocide à Ghaza

La police américaine arrête plus de 2.400 étudiants et 50 professeurs lors de manifestations en soutien à la Palestine



La chaîne américaine CNN, a révélé que plus de 2 400 étudiants ont été arrêtés dans le cadre de manifestations de soutien à la Palestine dans plus de 50 universités américaines depuis le 18 avril. Citant des archives policières et judiciaires,

CNN a déclaré : « Depuis le 18 avril, la police américaine a arrêté plus de 2 400 étudiants au milieu de manifestations en soutien à la Palestine dans plus de 50 universités ». La police a également arrêté plus de 50 professeurs lors

de manifestations en soutien à la Palestine, dans des universités américaines dans diverses régions du pays, selon la même source. Depuis le 18 avril dernier, les universités américaines ont été témoins d'un mouvement étudiant en faveur

de la bande de Gaza face à la guerre israélienne, mouvement qui s'est ensuite étendu et s'est étendu aux universités de pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Canada et l'Inde.

Santé

L'automédication, une panacée ou un mal social à combattre ?

Tenez, par exemple, pour se soigner une dent qui vous faisait souffrir, il y avait des remèdes traditionnels qui souvent réussissaient à vous soulager, de vieilles recettes à base de clou de girofle, mais pour vous calmer la dent quelques jours et lorsque le mal persistait, on interrogeait les gens pour savoir qui pouvait donner le meilleur remède. Mais là-dessus les femmes rapportaient les meilleures informations et quelquefois, elles arrivaient à dénicher un guérisseur ou une recette miracle et, à l'époque, toutes les communications passaient de bouche à oreille, étant donné l'inexistence de tout autre moyen d'information. Quand l'extraction d'une dent s'avérait nécessaire, on demandait au coiffeur qui exerçait de multiples fonctions, on avait une totale confiance en lui, on lui demandait aussi de faire les circoncisions et on le sollicitait pour l'arrachage des dents, sinon il y avait le marché en plein air où un arracheur de dents était omniprésent. Ce dernier muni d'une paire de pinces, la même pour tout le monde et il n'y avait ni anesthésie, ni désinfectant. Quand il lui arrivait d'arracher une dent, il recommandait à son patient de se rincer avec de l'eau additionnée de sel et il dissimulait son instrument dans une de ses poches. C'était au patient qu'incombaient les risques d'infection et toute autre suite fâcheuse. Et pour tout autre mal, on procédait de la même façon, faute de mieux.

On raconte qu'une fois, un petit enfant avait une hernie, son père a fait venir un guérisseur qui avait le don de traiter toutes les chirurgies externes avec seulement un tisonnier qu'il chauffait à blanc et qu'il avait appliqué sur l'hernie du petit garçon, d'après des témoins qui avaient assisté à l'opération, il lui avait vidé l'hernie et il lui a appliqué une pommade faite d'un mélange de variété de terres, au bout de quelques jours, l'enfant était guéri. Mais, maintenant avec le progrès et la médecine à la portée de tous, il y a encore des gens qui ne veulent pas se faire examiner par un médecin, préférant se fier à quelqu'un qui a eu à peu près les mêmes problèmes de santé en lui demandant les noms des médicaments dont il s'est servi pour guérir et il achète les mêmes médicaments pour se soigner. Ainsi pour une constipation ou pour une toux persistante, on demande autour de soi si quelqu'un a eu les mêmes maux et ce qu'il a fait pour résorber ces maux, et il procède de la même façon.

Dans l'ancien temps, l'automédication s'expliquait par le vrai désert médical

Avant l'indépendance, on avait du mal pour se soigner et soigner sa progéniture. Dès qu'arrivait la saison estivale, les enfants attrapaient la conjonctivite par contagion et le virus circulait entre les individus de manière effroyable par manque d'hygiène, ce n'est pas tout le monde qui pouvait acheter une savonnette pour s'en servir de désinfectant. Si tous les enfants pouvaient se laver chaque matin avec une savonnette, il n'y aurait pas eu de conjonctivite, mais hélas ! Tous les enfants tombaient malades par manque de soins et d'hygiène.

Domage pour ces petits enfants qui ont souffert de la conjonctivite et plusieurs fois en été ils ont eu mal aux yeux, alors qu'il aurait suffi d'un tube d'auromycine ophtalmologique par famille, pour venir à bout de ce



Le phénomène remonte à très loin dans le temps et à l'époque de nos grands-parents qui vivaient dans le dénuement et dans un espace où il était presque impossible de trouver où se soigner.

fléau. Il y avait aussi une maladie, le paludisme ou malaria qui avait fait des ravages à certaines époques. Elle est combattue par la médecine moderne au moyen de la quinine vendue en pharmacie sous forme de cachets. Ne pouvant pas se procurer de ce médicament en pharmacie par manque de moyen, nos aïeux avaient recours à la centaurée, plante médicinale à petites fleurs multicolores que l'on cueille en été dans les régions humides, des bords de ruisseaux. On la donnait aux malades du paludisme à boire le matin à jeun et pendant cinq jours de suite, à raison d'une grande chope à chaque fois de ce liquide amère, après, il était bien guéri. Nos aïeux étaient dans l'obligation de chercher eux-mêmes et dans la nature les remèdes qui pouvaient les guérir des maladies les plus courantes et dans la plupart des cas ils réussissaient. Ils avaient la maîtrise des cataplasmes appliqués sur la tête contre les maux de tête, certaines formes d'évanouissement ou sur le ventre pour soigner une diversité de maux. La médecine de grand-mère ou de grand père était essentiellement fondée sur les vertus thérapeutiques des plantes qu'ils connaissaient parfaitement ; ils ont tiré de ces plantes médicinales le maximum de profits. Et la même thérapie par les plantes dont nos aïeux avaient mémorisé toutes les vertus curatives, a été ressuscitée aujourd'hui pour de multiples soins. A l'ère de la médecine moderne, on a des raisons de croire aux vertus curatives des plantes. Beaucoup d'herboristeries se sont ouvertes pour vendre des plantes médicinales et la plupart des consommateurs apprennent par le biais de l'internet leurs bienfaits pour des tas de maladies.

L'automédication à l'ère de la médecine moderne

La plupart des gens qui souffrent d'un quelconque mal de dent, d'estomac, de tête, ou pour une fièvre dont ils ne connaissent pas

la cause, une diarrhée, une constipation, préfèrent se soigner en achetant directement un médicament chez le pharmacien pour espérer avoir un remède efficace pour guérir. Et encore, quand ils ont affaire au pharmacien lui-même qui peut leur délivrer quelque chose qui correspond exactement au mal dont ils souffrent, c'est une chance pour eux, le pharmacien connaissant bien chacun de ses médicaments et ce, pourquoi il est destiné. Mais s'ils ont affaire à un simple vendeur dans une officine, il est à craindre une erreur de compréhension fâcheuse. Ainsi, madame ne peut pas se lever de son lit, sous le prétexte qu'elle a une forte fièvre due à une angine qui la cloue au lit. Madame a un poste mais ne peut pas travailler, elle garde le lit dans l'espoir d'avoir un petit congé. Et au lieu de se lever pour aller passer une visite médicale, elle se contente de charger son mari d'aller lui acheter un médicament chez le pharmacien. Celui-ci, s'il s'agit d'un vrai, et d'après les explications qu'il donne du malade, lui choisit des cachets efficaces. Dès que sa dame en prend un, elle voit sa fièvre disparaître et ses courbatures se dissiper, puis c'est presque la guérison. Mais dans la plupart des cas, ça ne réussit pas et on demande aux amis s'ils ont eu ce type de maladie, si oui, comment ils ont fait pour s'en sortir. Quelque fois ça marche parce qu'on a rencontré quelqu'un qui a eu la même pathologie et on achète les mêmes médicaments qu'un des siens a utilisés, on tente et ça marche, par miracle sans prescriptions d'un médecin assermenté. Un jeune homme bien portant s'est fait inviter par un parent pour un repas du soir qui a été magnifique quand tout à coup son attention fut attirée par des petits piments posés sur la table, il en a goûté et ce fut d'un piquant jamais connu, immédiatement le jeune homme but de l'eau pour atténuer la douleur du piquant. Le lendemain matin, il a eu une forte diarrhée qui l'a fait courir toutes les cinq minutes aux toilettes et pour

rien, il finit par avoir un mal insupportable. Très vite, il s'est rendu chez un pharmacien à qui il a expliqué ce qui lui était arrivé. Ce dernier lui a tout de suite donné le remède qu'il fallait, des comprimés et il lui a suffi d'en prendre un pour se sentir soulagé. Ainsi, ceux qui ont la phobie du médecin ou qui n'aiment pas subir un examen médical, se contentent de demander autour d'eux pour savoir s'il n'y a pas de cas similaire pour acheter les mêmes médicaments et dans la plupart des cas, ils trouvent quelqu'un comme eux et aux mêmes maux, les mêmes remèdes. Si ça marche, tant mieux, mais s'il y a un problème, il faudra chercher encore.

La phytothérapie, quelle aubaine pour ceux qui n'aiment pas aller dans un cabinet médical

Il s'agit d'une médecine alternative qui permet de soigner toutes sortes de maladies par les plantes médicinales. La phytothérapie a pris une ampleur considérable. Et dans chaque grande ville, on a ouvert des herboristeries destinées à la vente de toutes sortes de plantes dont les vertus curatives sont connues ou recommandées. Les problèmes d'insomnie, par exemple sont soignés au moyen de plantes à mélanger. Pour ceux qui souffrent de gaz d'origine digestive, il y a les grains de fenouil mélangés à l'anis étoilé pour se soulager. Des centaines de recettes expérimentées se sont avérées être efficaces pour lutter efficacement contre les maux de tête, les douleurs liées à la mauvaise digestion. Un bon herboriste connaît parfaitement les innombrables plantes et leurs effets thérapeutiques et il est capable de vous vendre ce qu'il vous faut contre le mal dont vous souffrez. Si vous êtes déjà allé le consulter, vous devez avoir remarqué les senteurs agréables que dégagent les plantes proposées à la vente.

Nous avons remarqué que la plupart des plantes à vertus curatives sont à la base de nombreux médicaments vendus aussi en pharmacie. Et l'herboriste vend aussi des huiles reconnues efficaces pour des tas de problèmes de santé comme l'huile de menthe, de lentisque, de lin et d'autres qu'on ne connaissait pas et qui sont à usage courant, et le processus continue.

INFO EXPRESS

Ressources hydriques à Relizane

Rénovation des conduites d'eau potable

L'initiative est organisée suite aux directives du dernier Conseil des ministres portant, entre autres, sur l'élaboration d'un plan d'urgence visant à mettre en place une nouvelle politique permettant d'économiser l'eau à l'échelle nationale et de préserver la richesse hydrique souterraine, a indiqué une source responsable de la direction des ressources hydriques de la wilaya. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la saison estivale 2024, et s'échelonne jusqu'à la fin de l'année en cours, a-t-il précisé. En effet, les travaux en cours pour la rénovation des conduites auront des retombées positives sur l'amélioration de la distribution. Une opération de réhabilitation pour laquelle viennent d'être alloués un montant colossal. D'autres communes connaissent le même problème d'alimentation en eau potable, diverses mesures d'urgence avaient été initiées, afin de réduire la crise d'eau, notamment pour ce qui est de la réhabilitation du réseau, la réduction des déperditions et des branchements illicites, qui constituent pour beaucoup, dans le déficit. Pour cela, plusieurs puits profonds ont été réalisés et mis en service, pour le renforcement de l'approvisionnement des foyers. Le seul recours à l'exploitation des ressources hydriques souterraines n'arrive plus à répondre au besoin de la population. Les ouvrages hydrauliques en construction, notamment le barrage de Jdiouia pourra à l'avenir venir en renfort, dans un secteur des ressources en eau, toujours parmi les priorités des pouvoirs publics. En réponse à cette préoccupation majeure souvent soulevée par les habitants de plusieurs localités, situées à l'ouest au Sud et à l'Est de Relizane, le wali a indiqué récemment, qu'en réalité, il n'y a pas un problème d'eau, mais des perturbations de distribution, dues à la vétusté des canalisations et de raccordement au réseau d'AEP.

N. Malik

Tlemcen

« Tous ensemble pour une ville propre ! »

A la lumière d'un état des lieux qu'il avait constaté au cours de ses sorties opérées à travers le territoire de la wilaya de Tlemcen, M. Bechlaoui Youssef, wali de Tlemcen, s'est engagé à rendre à la capitale des Zianides son lustre d'antan en matière de protection de l'environnement. Signalons que plusieurs points noirs ont été éradiqué et aussi des décharges à ciel ouvert. Ainsi, à l'initiative du premier responsable de la wilaya, une grande campagne de nettoyage a été lancée samedi dernier à partir de la cité des Oliviers, et plus précisément à partir du jardin le Bousquet sur une période s'étalant du 11 mai jusqu'au 5 juillet, Fête de la jeunesse tous les samedis. Celle-ci a pour objectif primordial l'éradication de tous les points noirs et les rejets anarchiques à l'origine des odeurs nauséabondes qui influent négativement sur la santé et l'environnement. Par ailleurs, l'impact de



Wilaya de Tlemcen.

(photo · D. R.)

cette louable initiative et à l'approche de la prochaine saison estivale, la contribution de tous les acteurs concernés par la sauvegarde de la nature et la préservation

de la biodiversité s'impose afin d'offrir un cadre propre et sain au profit des vacanciers. Ainsi, cette action a vu de l'ensemble des partenaires à tous les niveaux,

les stagiaires de la formation professionnelle. D'ailleurs félicité par le wali, la direction de l'environnement, le parc national de Lalla Setti, les éléments de la Protection civile, les agents communaux, ceux de l'Office national de l'assainissement, ceux des travaux publics qui ont été mobilisés pour le succès de cette grande lessive qui doit inciter le citoyen à faire beaucoup plus de civisme en veillant quotidiennement à la propreté et à l'entretien de son quartier en respectant les horaires de la collecte des ordures, surtout le rejet des sachets à n'importe quel endroit, seul condition permettant de garder un propre et sans conséquence fâcheuse pour la santé. Notons enfin que M. Bechlaoui Youssef, à l'issue de cette journée, il n'a cessé d'interpeller la population tlemcenienne d'œuvrer journalièrement contre l'insalubrité à travers des actions de sensibilisation.

N. Malik

ST. Smain

Examens de fin d'année à Mostaganem

Une démarche initiée pour apporter un soutien psychologique aux futurs candidats

Le soutien psychologique tel qu'initié contribuera non seulement à améliorer le bien-être émotionnel des élèves, mais également à renforcer leur résilience et leurs capacités d'adaptation face aux défis académiques. Aussi, le soutien psychologique aux candidats des examens de fin d'année émotionnels, les aidant ainsi à mieux gérer le stress associé aux examens. L'importance de la santé mentale des élèves ne peut être sous-estimée, surtout dans des périodes aussi cruciales

que les examens. En effet, à l'approche des examens du BEM et du BAC en Algérie, une démarche a été initiée pour apporter un soutien psychologique aux futurs candidats des examens de fin d'année. En collaboration avec différents organismes de santé, tel que le service d'épidémiologie, la médecine préventive et de psychiatrie, clinique de l'établissement public de santé de proximité, des psychologues ont organisé des journées de sensibilisation, de soutien et d'ac-

compagnement des élèves se préparant aux examens de juin 2024. Les organes de dépistage et de suivi, mis en place dans plusieurs régions, notamment à Mostaganem, chef-lieu, Sayada, Aïn Nouicy, Sidi Lakhdar, Sidi Ali, Stidia entre autres, ont joué un rôle crucial dans ce soutien psychologique. Ces sessions ont offert aux élèves un espace sûr pour exprimer leurs préoccupations, leurs angoisses et leurs états.

Mostaganem

Caravane de sensibilisation aux risques d'incendies de forêt, d'accidents lancés à Sidi Ali

Un programme de sensibilisation et de prévention contre les feux de forêt a été mis en place dans la wilaya de Mostaganem en ce mois de mai en cours. Plusieurs directions de wilaya, aux côtés de la Protection civile, sont parties prenantes de ce programme de sorties sur le terrain pour aller à la rencontre des habitants de cette région fortement boisée. En effet, une caravane de sensibilisation aux risques d'incendies de forêt, d'accidents de la circulation et des noyades durant la période de la saison estivale prochaine lancée par les services de la Protection civile et de la conservation des forêts de Mostaganem ont

lancé, hier, depuis la daïra de Sidi Ali. La caravane, dont le coup d'envoi a été donné depuis le siège de l'antenne de Sidi Ali, a entamé son travail de sensibilisation par les localités durement touchées l'an dernier par des incendies, à savoir, la forêt de Chouachi, dépendant de la commune de Sidi Ali et celle de Bouhani relevant de la commune de Tezfait dans la wilaya de Mostaganem, en attendant de sillonner toute la région. Interrogé sur les moyens supplémentaires que comptent mettre ses services en place durant l'été prochain pour faire face à d'éventuels départs de feux, la conservation des forêts, a annoncé l'ac-

quisition de véhicules tout-terrain d'intervention et d'un lot de matériel. De son côté, la direction locale de la Protection civile, quant à elle, a fait état de l'entrée en service de la seconde colonne mobile acquise récemment dans le cadre du renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêt. Les deux directions ont, tour à tour, souligné l'importance du travail de sensibilisation visant à inculquer au citoyen la culture de lancer les travaux de nettoyage des champs et autour des habitations avant le début de la saison des chaleurs.

N. Malik

Mostaganem

Quatre personnes blessées dans un accident

La prudence doit être toujours de mise, surtout en ces journées du mois de mai. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés dans la wilaya de Mostaganem. Quatre personnes ont été blessées, hier tard dans la soirée, suite à une collision entre deux voitures touristiques dans la commune de Sayada, située à quatre kilomètres au nord-est de Mostaganem. Selon la direction

de la Protection civile, l'accident a eu lieu vers 20h07 survenu au niveau du chemin de wilaya numéro 07, dans la commune de Sayada, lorsque les deux voitures qui roulaient en sens inverse se sont télescopées. Les quatre blessés âgés entre 31 et 22 ans, ont été évacués vers les urgences médicales chirurgicales du CHU de Mostaganem, chef-lieu de wilaya. Une

enquête d'usage a été tout de suite ouverte. Les services de la Protection civile ne cessent de multiplier les campagnes de sensibilisation au respect du code de la route afin d'éviter les accidents de la circulation qui ont causé plusieurs pertes humaines.

N. Malik

décryptages

Islamophobie

La classe politique allemande dénonce le califat islamique mais se soumet servilement au caïdat sioniste

La vile et servile classe politique allemande, instance politique la plus soumise au caïdat sioniste dans l'Union européenne, est scandalisée. Elle est vent debout après une manifestation d'islamistes à Hambourg, organisée ce samedi 29 avril.

Selon la presse allemande, le rassemblement s'est tenu à l'appel de l'association «Muslim Interaktiv» dont le logo était présent sur de nombreuses pancartes.

Lors de cette manifestation un millier de personnes aurait appelé « à l'instauration d'un califat à Hambourg ». Les manifestants auraient brandi des pancartes reprochant nommément aux médias leur «islamophobie», notamment à propos de la guerre exterminatrice menée par les israéliens à Gaza. Sous le slogan « N'obéissez pas aux menteurs, les manifestants ont exprimé leur soutien aux Palestiniens en réclamant la «vérité» au lieu des «fake-news».

Quoique la manifestation se soit déroulée dans le calme, elle a néanmoins suscité une forte réprobation de la pitoyable classe politique allemande, entièrement dominée par le caïdat sioniste. « Une manifestation difficile à supporter », a déploré la ministre de l'Intérieur. « Voir une telle manifestation islamiste dans nos rues est difficile à supporter. C'est une bonne chose que la police de Hambourg ait répondu à la criminalité par une présence importante. La ligne rouge à partir de laquelle la protection du droit à la manifestation et à la liberté d'expression prend fin doit être claire », a déclaré la ministre de l'Intérieur, Nancy Faeser, au journal Tagesspiegel, lundi 29 avril.

« Pas de propagande terroriste pour le Hamas », a-t-elle poursuivi auprès du quotidien berlinois.

En revanche, la propagande terroriste pour l'État nazi d'Israël est tolérée, voire vivement encouragée, par l'ensemble de la classe politique allemande, complice de crimes de guerre et de génocide commis à Gaza. Pire, elle est institutionnalisée. Il est de la plus haute importance de rappeler que l'Allemagne est le deuxième fournisseur d'armes à Israël, derrière les États-Unis.

Dès le déclenchement de la guerre exterminatrice menée par Israël contre les populations civiles palestiniennes de Gaza, l'immonde bourgeoisie allemande, par la voix de son chancelier Olaf Scholz, s'est rangée derrière les criminels de guerre sionistes. « À l'heure actuelle, la seule place pour l'Allemagne est celle auprès d'Israël », avait affirmé Olaf Scholz dans sa déclaration gouvernementale du 12 octobre. « Israël a le droit de se défendre. Le gouvernement fédéral soutient Israël dans ce contexte, notamment en lui fournissant des équipements militaires et médicaux », avait-il ajouté. L'Allemagne est ainsi l'un des principaux soutiens d'Israël, dont l'existence a été élevée au rang de « raison d'État » dans le pays qui a inventé le nazisme.

La bourgeoisie allemande fustige les manifestants qui auraient appelé « à l'instauration d'un califat à Hambourg », mais cautionne depuis plusieurs décennies l'instauration du caïdat sioniste dans toute l'Allemagne.

Pour rappel, toutes les institutions allemandes sont contrôlées par le lobby



La classe politique allemande fustige l'islamisme mais soutient inconditionnellement le sionisme. (Photo : D.R)



La mafia comme le sionisme peuvent être définis comme une entreprise tentaculaire – association de malfaiteurs ou malfaisants – qui œuvre, par la violence, à l'exercice de la domination sur des territoires en vue d'accumuler du pouvoir social, une hégémonie financière.



sioniste, la mafia internationale sioniste. Une mafia qui a instauré un caïdat sioniste mondiale. Le caïdat, dans son sens étroit mafieux et sioniste, est un système de hiérarchie sociale et suprémasciste propre au milieu (ou gouvernance mondiale), dans lequel des caïds sionistes imposent leur loi. Leur domination. Leur suprématie. Leur idéologie suprémasciste. Par définition, la mafia est une entité criminelle dont la particularité essentielle est de nier son existence même, de ne pas admettre ses agissements sanguinaires. Telle est la caractéristique fondamentale du sionisme : la dénégation de son essence criminelle. Israël, pays colonial fondé sur le suprémascisme, composé de mercenaires sionistes tortionnaires et génocidaires, n'a-t-il pas l'outrecuidance et l'indécence de se présenter comme une démocratie ?

Curieusement, la mafia émerge à la même époque que le sionisme. En tout cas, la mafia et le sionisme émergent au même registre criminel. L'escroquerie financière pour la mafia, l'escroquerie historique pour le sionisme. La fraude mémorable en tous genres pour la mafia, la fraude mémorielle pour le sionisme. La mafia fait, par la force, main basse sur la fortune de riches citoyens, le sionisme, lui, s'empare par les armes des terres des pauvres Palestiniens.

On peut même affirmer que mafia et sionisme sont synonymes. Deux entités prédatrices enfantées par l'Europe ca-

pitaliste, alors en pleins bouleversements politiques et transformations économiques, dans sa florissante phase impérialiste, colonialiste, raciste, suprémasciste.

Le phénomène mafieux et sioniste participe d'un processus d'extorsion financière ou territoriale opéré par la fraude structurelle et le recours permanent à la violence.

La mafia comme le sionisme peuvent être définis comme une entreprise tentaculaire – association de malfaiteurs ou malfaisants – qui œuvre, par la violence, à l'exercice de la domination sur des territoires en vue d'accumuler du pouvoir social, une hégémonie financière.

Si la mafia assoie son pouvoir sur le crime organisé, le sionisme, lui, appuie sa puissance sur la spoliation meurtrière systématique. Ce sont deux entités scélérates sans foi ni loi. Pour les deux entités prédatrices, la violence est à la fois utilisée pour s'emparer respectivement des richesses financières ou territoriales et pour protéger leur instance scélérate, notamment par l'intimidation ou la guerre. Les deux entités usent de méthodes sanguinaires pour défendre leurs intérêts, la prise de contrôle d'un territoire ou d'un marché. La mafia comme le sionisme œuvrent à l'instauration d'un caïdat mondial.

Quand un malfrat intègre la mafia, il devient mafieux jusqu'à sa mort. En revanche, quand un suprémasciste se

convertit au sionisme, à l'exemple du bourgeois ou politicien allemand, il demeure sioniste jusqu'à l'extermination de tous les non-sionistes présents en Palestine occupée ou excommunication de l'espace public de tous les contestataires pro-palestiniens.

Tout comme l'assassinat fait partie du mode opératoire de la mafia, le massacre de masse fait partie intégrante du mode de gouvernance du sionisme.

Si la mafia est réputée pour son sadisme – ses membres se livrent sans scrupule à des tortures sur leurs victimes – et sa propension à faire régner la terreur, le sionisme, lui, est renommé pour sa barbarie génocidaire et son inclination à régner par le terrorisme étatique. Le génocide des populations civiles palestiniennes illustre cette tragique réalité. À ce sionisme, autrement dit le caïdat sioniste, la classe politique occidentale est totalement assujettie. La capitale du caïdat sioniste est Israël, pays théocratique, désormais dirigé par des fanatiques religieux génocidaires.

La classe politique allemande fustige l'islamisme mais soutient inconditionnellement le sionisme. Pourtant, le sionisme est au judaïsme ce que l'islamisme est à l'islam, un dévoiement politique de la religion hébraïque, une perversion du dogme spirituel judaïque. Le sionisme se fonde sur le militarisme, le bellicisme, le colonialisme, un système de domination et d'apartheid, autrement dit le suprémascisme, fondements politiques et idéologiques issus de l'Europe capitaliste impérialiste, notamment l'Allemagne nazie.

Que le sionisme contemporain se soit mué en entreprise belliqueuse génocidaire ne semble nullement scandalisé la classe politique allemande. Que le sionisme actuel soit devenu le nouveau Daech ne scandalise nullement la bourgeoisie allemande. Que toute la société israélienne se soit transformée en Daech, ses habitants, fanatisés, mués en terroristes menaçant la vie, non seulement des Palestiniens, mais de l'ensemble de l'humanité, avec leur jusqu'au-boutisme belliciste génocidaire, ne scandalise nullement la bourgeoisie allemande.

Pour rappel, si Daech voulait rétablir le califat dans tous les territoires musulmans, le sionisme veut aujourd'hui ressusciter son fantasmagorique royaume hébraïque antique dans tout le Proche-Orient. Si Daech s'activait à islamiser et fanatiser le monde entier, le sionisme daéchien s'affaire aujourd'hui à sioniser et fasciser toute l'humanité. Si Daech était une dérisoire multinationale terroriste, l'État daéchien israélien, lui, prouve qu'il est une gigantesque puissance militariste terroriste. Si l'État islamique de Daech a été classé comme organisation terroriste par de nombreux pays, dorénavant, l'État daéchien israélien est considéré comme une armée de terroristes par la majorité de l'humanité.

C'est cet État daéchien israélien, considéré comme une armée de terroristes par la majorité de l'humanité, que la vile et servile classe politique allemande soutient inconditionnellement. C'est ce système de caïdat sioniste génocidaire que l'abjecte bourgeoisie allemande vassalisée défend indéfectiblement.

Khider Mesloub

CLÔTURE DU MÉGA-CONCERT RAI

DES FIGURES LÉGENDAIRES DU GENRE ENCHANTÉ LE PUBLIC ALGÉROIS

Des figures légendaires de la chanson rai ont animé, vendredi à Alger, le deuxième soir du méga-concert, organisé à l'occasion de la double célébration du mois du Patrimoine et de l'inscription de la chanson Rai algérienne, au patrimoine culturel mondial de l'humanité. La grande salle de spectacles de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a encore vibré pour le deuxième et dernier soir de suite, au son lourd des airs mélodieux aux cadences binaires et ternaires de la chanson Rai, célébrée dans un méga-concert placé sous le signe «La chanson rai algérienne, du local à l'universel». Devant une salle comble de monde, les prestations attendues, ont été animées par des musiciens chevronnés, qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire du Rai, et des talents émergents qui, avec leurs aînés, ont célébré la richesse et la diversité de ce genre de musique et de chant populaire algériens. Le célèbre trompettiste Messaoud Bellemou, investi en duo avec le romantique Said Bentata, le prolifique Mehdi Laifaoui, la Grande Fadela, le ténor de l'Oranie Houari Benchenet et le groupe mythique Raina Rai, ont orné le silence de l'Opéra d'Alger durant près de deux heures de temps, au grand bonheur du public qui a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation.

Les artistes ont interprété essentiellement les titres qui ont fait leurs succès jadis, des pièces très vite reconnues par les spectateurs, qui les ont reprises en chœurs dans une ambiance électrique. Les pièces, «Instrumental à la trompette», «Ki b'ghitini nensak», «Sellak el mem'houn», «Sid El Hakem», «Rah lel'Beida», «S'hab El Baroud», «En'sel fik», «Talbouni fik», «Arsam Wahran», «Rani m'dammar», «Chouly», «Zabana» et «Ya zina», ont été brillamment rendues par les prestataires aux voix présentes et étoffées et dont les performances n'ont pris aucune ride. Un orchestre d'une dizaine de musiciens virtuoses, dirigé d'une main de maître par le jeune Tarek Kadem, a accompagné les artistes à l'affiche, qui ont interagi avec le public, en l'invitant à reprendre leurs refrains. Les instrumentistes ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à l'instar de Nael Kahwadij au violon, interprétant avec une grande maîtrise technique empreinte de beaucoup de musicalité un istikhbar dans le maqam Kurdi, ou encore le trompettiste, Brahim Benhaoua qui a su restituer les sonorités caractérisant le genre Rai et le style musical de l'Ouest algérien. Sous un éclairage vif et multicolore et des ornements lumineux hautement esthétiques, un hommage a été rendu par l'ensemble des artistes au regretté Hasni Chekroun (1968-1994), en reprenant ensemble «Tal gh'yabek ya gh'zali», un de ses titres phares. Placé sous le signe de, «La chanson rai algérienne, du local à l'universel», le méga-concert marquant la double célébration du, mois du Patrimoine (18 avril -18 mai) et de l'inscription, en décembre 2022, de la chanson Rai algérienne au Patrimoine culturel mondial de l'humanité, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts.

R.C.

Les vestiges de «Siga» à Aïn Témouchent

Un site archéologique important en cours de valorisation

Le site archéologique de Siga à Aïn Témouchent, qui a une importance particulière sur la carte nationale des sites archéologiques et remontant aux troisième et quatrième siècles avant J.-C., a été la capitale du Royaume numide occidental, où un certain nombre de civilisations se sont succédé et sont devenues célèbres au niveau territorial, à travers différentes époques historiques.

L'ancienne ville de Siga, créée au 4ème siècle avant JC sur les rives de l'oued Tafna, est considérée comme la capitale du Royaume numide occidental (Massaesyles), dont le domaine s'étendait de l'oued Melouiya à la frontière ouest de l'Algérie, jusqu'à El Oued El Kebir, à la périphérie de l'actuelle ville de Collo (Skikda), selon le spécialiste en Histoire archéologique du département archéologique de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés à Aïn Témouchent, Zoheir Belkeddar. Cette zone historique a joué un rôle central dans le bassin méditerranéen, permettant au roi Syphax, grâce à sa réputation, de réunir les Carthaginois et les Romains autour de la table du dialogue abritée par «Siga» en 206 avant JC, permettant la conclusion d'un traité historique, dont le plus important fut la charte de paix entre les deux parties, a ajouté le même intervenant. Le site archéologique, qui s'étend sur une superficie de 60 hectares, comprend également le sanctuaire royal «Syphax», qui se distingue par son architecture hexagonale, en plus de ses chambres funéraires, qui constituent à ce jour une ma-



tière de recherches archéologiques chez les spécialistes.

Le site archéologique de Siga: objet d'intérêt des chercheurs et spécialistes

Eu égard à son importance, le site archéologique de Siga, situé dans la commune de Oulhaça, a drainé, ces dernières années, des groupes de chercheurs en archéologie et histoire antique de plusieurs pays, en plus de certaines délégations touristiques nationales et étrangères. Le secteur culturel et artistique de la wilaya n'a pas hésité à trouver des mécanismes pour encadrer ces recherches, dans une approche purement académique, en coordination avec de nombreux spécialistes en archéologie et chercheurs, afin de valoriser le site et élargir le cercle de la recherche historique dans la région. Ces opérations ont abouti à des fouilles et «de nombreuses trouvailles ont été faites, dont certaines



ont été déposées au Musée public national « Ahmed Zabana » à Oran et d'autres ont été conservées au niveau du service archéologique affilié à l'Office national pour la gestion et l'exploitation des biens culturels protégés de la wilaya», a souligné le directeur de la Culture et des Arts de Aïn Témouchent, Abdelali Koudid

Des mécanismes pratiques pour la protection et la valorisation du site

Ce site archéologique a bénéficié d'un plan pour sa protection, à travers une décision ministérielle parue dans 15ème numéro du Journal officiel, cette année, portant sur le plan de protection du site archéologique de Siga et les régions protégées et leur mise en valeur. La décision signée par le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a délimité les sites archéologiques concernés par le plan de protection du site archéologique

R.C.

Découverte d'un document historique authentique rare

Il appartenait à un déporté algérien en Nouvelle-Calédonie

Le Centre de recherche en sciences islamiques et civilisations de Laghouat a découvert un document historique «rare dans sa version originale», la lettre d'un déporté algérien en Nouvelle-Calédonie, un des héros de la résistance populaire menée par Cheikh El-Haddad et Cheikh El-Mokrani, a fait savoir le directeur du Centre, Ahmed Benseghir. M. Benseghir a précisé, dans une déclaration à l'APS que dans le cadre de ses recherches sur la vérification des manuscrits, il a découvert «un document historique rare dans sa version originale en rapport avec l'histoire nationale», ajoutant qu'il s'agit d'une lettre historique adressée par un exilé algérien depuis l'Extrême-Orient, un des héros de la résistance populaire dans l'insurrection menée par Cheikh El-Haddad et Cheikh El-Mokrani, au calife de l'époque, le sultan ottoman Abdulhamid II. Ce document rapporte «les souffrances endurées par les prisonniers musulmans algériens lors de leur déportation forcée et leur exil

de leur pays vers la Nouvelle-Calédonie, relatant comment ils ont été transportés à travers les mers et les océans pendant cinq mois dans des conditions pénibles, parcourant des milliers de miles, et comment ils ont été abandonnés dans un pays étranger dont ils n'avaient aucun lien ni avec ses habitants, ni avec sa culture et sa langue, et encore moins sa religion». Il a indiqué que ce document évoque également «des tentatives d'évasion des exilés pour regagner leur pays, certains ayant réussi» comme ce fut le cas pour l'auteur du document en 1298 de l'Hégire, dénommé «Aaziz Ibn Cheikh El Haddad», tandis que d'autres ont échoué, et peut-être avec des fins tragiques pour beaucoup d'entre eux. Le document révèle, selon la même source, que son auteur avait pris la fuite de son lieu d'exil vers les Lieux saints en 1298 de l'Hégire et y est resté. La lettre évoque les retrouvailles, huit ans plus tard, avec son frère (en 1300 de l'Hégire), décédé sept ans après à La Mecque où il a été

enterré en 1307 de l'Hégire. Son sort était méconnu des historiens sachant que les écrits historiques soulèvent un «grand point d'interrogation concernant sa fin, car il était l'un des fils du Cheikh El-Haddad», a-t-il dit. Destiné au Sultan ottoman, le document «contient quatre pages en calligraphie moyen-orientale», ajoute le chercheur, faisant remarquer qu'il y'a, au moins «deux autres pages manquantes à la fin». Le document a fini dans la bibliothèque familiale de Cheikh Sidi El Hadj Benchaâ Benali El Hazourli (Laghouat) qui regorge d'importants manuscrits, a rappelé le chercheur. Lancée dans le cadre des orientations de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), l'initiative a pour objectif la sauvegarde de la mémoire nationale. Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts du Centre qui œuvre à scanner, répertorier et récupérer les archives de la mémoire nationale conservées dans

les bibliothèques familiales dans les quatre coins du pays, a fait savoir le chercheur. «Le document a été présenté à l'occasion de la journée nationale de la mémoire décrétee par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en commémoration des sacrifices du peuple algérien dans les différentes étapes de sa lutte contre la colonisation française notamment le 8 mai 1945», affirme le chercheur. Ce document et bien d'autres similaires "seront publiés avec des articles scientifiques de chercheurs pour aider à dévoiler de nombreuses vérités sur les crimes de la France coloniale contre le peuple algérien», a-t-il fait savoir. Le Centre lancera, le dernier trimestre 2024, des projets «accordant une importance majeure au dossier de la mémoire nationale, en accompagnant des efforts de l'Etat pour la récupération des archives nationales se trouvant à l'autre rive de la Méditerranée».

R.C.

Ligue 2

L'Olympique Akbou acte son accession, le RCK et l'ESM se neutralisent

→ L'Olympique Akbou (Gr. Centre-Est), vainqueur difficilement (1-0) devant le NRB Teleghma, a acté officiellement son accession en Ligue 1 professionnelle, au moment où le RC Kouba et le WA Mostaganem ont fait match nul (0-0) dans le choc de la poule Centre-Ouest, pour le compte de la 26^e journée de Ligue 2 de football amateur, disputée samedi.



■ Accession historique de l'Olympique Akbou en Ligue 1.

(Photo > D. R.)

Les Olympiens ont validé leur accession historique devant leur public, grâce au but en "Or" signé Arar (47e). A quatre journées de la fin de saison, l'Olympique Akbou (64 points) ne peut plus être rejoint au classement par son dauphin le MSP Batna (49 pts), qui a fait match nul face à l'Olympique Magrane (2-2). L'Olympique Akbou fondé en 1936, rejoint l'élite pour la première fois de son histoire, signant au passage sa cinquième accession de suite, avec un bilan de 20 victoires, 4 nuls et seulement deux défaites en Championnat avec 51 buts marqués contre 14 encaissés.

Dans la bataille pour le maintien, cette 26e journée a été marquée par la précieuse victoire en déplacement de

l'USM El Harrach devant l'E Sour Ghoulane (1-0). A la faveur de ce succès l'USMH (10e, 32 pts) a fait un grand pas vers le maintien, alors que l'E Sour Ghoulane (15e, 25 pts) est en ballottage défavorable pour sauver sa peau en Ligue 2. Vainqueur à domicile (1-0), le HB Chelghoum Laid (30 pts) a rejoint son adversaire du jour l'AS Ain M'lila à la douzième place du classement, en compagnie de l'USM Annaba qui a dominé l'IRB Ouargla (4-0).

Dans les autres rencontres de cette 26e journée, la JS Bordj Menaël (5e, 39 pts) a battu (1-0) l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts), alors que le MO Constantine (4e, 41 pts) s'est imposé devant la lanterne rouge le MC El Eulma (2-1), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur.

Groupe Centre-Ouest : Le RC Kouba accroché par l'ES Mostaganem

Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 58 pts) a raté l'occasion de relancer dans la course à l'accession, en concédant le match nul à domicile (0-0), face au leader, l'ES Mostaganem (63 pts). Dans ce duel au sommet, les joueurs du RCK n'ont pas réussi à trouver la faille face à une solide équipe de Mostaganem, qui confirme son statut de solide candidat à l'accession en Ligue 1, à quatre journées de l'épilogue de la saison.

Dans la lutte pour le maintien, l'ASM Oran (12e, 30 pts) a réalisé la bonne opération de cette journée en quittant la zone de relégation, à la faveur de son large succès contre l'Olympique de

Médéa (4-1), alors que le WA Boufarik et le NA Hussein-Dey, qui se sont neutralisés (0-0), glissent au 13e rang, synonyme de relégation avec 29 points. Egalement concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (10e, 32 pts) a battu (1-0) la JSM Tiaret, alors que le WA Mostaganem (3e, 46 pts) a laminé la JS Guir Abadla (9-0), lanterne rouge avec 12 points.

De son côté, le SC Mecheria (9, 34 pts) s'est imposé contre le CR Témouchent (1-0), et s'éloigne de la zone rouge.

Dans les autres rencontres du groupe Centre-Ouest, le GC Mascara (4e, 43) a fait match nul (0-0) face à l'ESM Koléa (7e, 35 pts), alors que le MCB Oued Sly a battu le SKAF Khemis Miliana (2-1).

R. S.

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis - Mise à jour : MC Oran - USM Alger fixé pour le 21 mai

Le match, MC Oran - USM Alger, comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis se jouera le mardi 21 mai (19h00) au stade Ahmed Zabana (Oran). Outre cette rencontre, l'USM Alger aura à disputer deux autres matchs de retard. La première aura lieu à Alger face à l'ES Ben Akoun (23e journée) et la seconde se déroulera en déplacement face au CS Constantine (24e journée). Pour rappel, les Rouge et Noir ont conforté leur 5e place (39 pts) après avoir pris le meilleur sur le MC El-Bayadh (2-1), vendredi au stade 5-Juillet (Alger), à l'occasion de la première partie de la 25e journée. Pour sa part, le MC Oran occupe la 15e et avant dernière place au classement (22 pts). Les Hamraoua se trouvent à Biskra pour donner la réplique à l'US Biskra, cet après-midi (17h00), dans le cadre de la seconde partie de la 25e manche. Les capés de Bouzidi doivent impérativement éviter la défaite au risque de voir leur situation se compliquer davantage.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRA** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE** Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publiscite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Championnats arabes U20 d'athlétisme

L'Algérie décroche dix nouvelles médailles dont quatre en or

→ La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) a décroché dix nouvelles médailles (4 or, 3 argent, 3 bronze), à l'issue des finales de la quatrième et dernière journée des Championnats arabes d'athlétisme de la catégorie, disputées samedi à Ismailia en Egypte. Les médailles d'or algériennes de la journée ont été remportées par le décathlonien, Walid Touati, avec 6762 points, Adem Abdelkader Benyache

sur 200 m avec un chrono (21.12), Nesrine Abed sur le 1500 m avec un temps de (4:45.32) et Abderrahmane Jaber au concours de saut en hauteur (2.13 m).

Les bréloques en argent sont revenues à Younes Ayachi (saut en hauteur) et les relais féminin et masculin du 4x100 m, alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Mohamed Islam Harek (1500 m), Mohamed Boutagia (5000 m) et le relais masculin du

4x400 m.

A l'issue des finales de la quatrième et dernière journée, l'Algérie porte sa moisson à 28 médailles (9 or, 12 argent, 7 bronze).

Lors des trois premières journées de compétition, les médailles algériennes ont été décrochées par Louai Al Amraoui (or, longueur), Wissal Herkas (or, longueur), Lina Maria Kedal (or, 800 m), Malak Belhadi (or, 100 m haies), Anes Jaihi (or, 3000 m steeple), Anes Chaouati (argent, 10.000 m marche), Abdallah Mohamed Islam Harek (argent, 3.000 m), Abderrahmane Jaber (argent, longueur), Chaima Aoudia (argent, heptathlon), Hayat Anfal Azaidj (argent, 800 m), Abderrahmane Morceli (argent, 400 m), Zahreddine Gasmi

(argent, 110 m haies), Ayoub Guellati (argent, disque), Younes Khetal (argent, lancer de marteau), Adem Abdelkader Benyache (bronze, 100 m), Manel Kahlouche (bronze, heptathlon), Mazigh Soukri (bronze, triple saut) et Manel Kehlouche (bronze, lancer de javelot).

La sélection algérienne d'athlétisme a pris part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles).

Outre l'Algérie et l'Égypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismailia a enregistré la participation de 14 pays : Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie.

Coupe de la Ligue «Réserve»

La JSK bat l'ESS aux TAB et remporte le trophée

→ La JS Kabylie a remporté la Coupe de la Ligue de football catégorie «Réserve» édition 2023/2024, en battant l'ES Sétif aux TAB (3-0, temps réglementaire et prolongation 2-2) en finale disputée vendredi au stade Salem Mabrouki de Rouiba.

Le gardien de la JSK Seïf Benrabah a été l'artisan de ce sacre en stoppant les trois premiers tirs au but sétifiens, alors que les trois tireurs des Canaris ont parfaitement transformé leurs tentatives.

Les deux équipes n'ont pas réussi à se départager durant les 120 minutes de jeu avec une égalité sur toute la ligne. Les buts de la rencontre ont été

inscrits par Chemseddine Redouani (81' csc), Youcef Aouissi (94') pour l'ESS, et Mustapha Bott (84') et Redouane Berkane (91') pour la JSK.

Pour rappel, la JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue «Réserve» en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0).

La JSK succède au MC Alger au palmarès de la compétition. Les Vert et Rouge avaient remporté la première édition la saison dernière aux dépens du CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

Coupe d'Afrique de tennis de table

Quatre pongistes algériens présents à Kigali

→ La sélection algérienne (messieurs et dames), composée de quatre pongistes, participera à la Coupe d'Afrique Individuelle de tennis de table, prévue du 12 au 14 mai à Kigali au Rwanda, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Cette compétition sera suivie par le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2024 de Paris, prévu du 16 au

18 mai 2024 à Kigali, ajoute la même source. Composée de quatre athlètes (2 messieurs et 2 dames), la sélection algérienne a quitté Alger jeudi, sous la conduite des entraîneurs Boukermane Mafrane (dames) et Rabia Hussein (messieurs).

Les quatre athlètes concernés par les deux compétitions sont : Mehdi Bouloussa, Amine Djellouli, Lynda Laghibi et Amina Kessassi.

en direct**Championnats arabes U20 d'athlétisme**

L'Algérie décroche dix nouvelles médailles dont quatre en or

le match à suivre football**Ligue 2**

L'Olympique Akbou acte son accession, le RCK et l'ESM se neutralisent

Ligue 1 Mobilis

MC Oran - USM Alger fixé pour le 21 mai

Ligue 1 Mobilis

Les matchs du dernier souffle de saison

La 25^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis a vu le leader, le MC Alger, tenir bon à Khenchela puisqu'il a réussi à revenir avec le point du match nul.

La suite est tout à fait logique mise à part le Paradou AC qui s'est fait surprendre à domicile par l'ASO Chlef.

USMA 2 MCEB 1:**Une victoire en ayant tête en l'air**

L'USM Alger se ressource face au MC El Bayadh, en réussissant à renouer avec une victoire 2-1. Elle n'était pas facile à la construire, deux buts sur penalties, cela ne démontre pas un retour sur les terrains des victoires, au contraire. Pour quelques supporters rencontrés, ce n'était pas ce qu'ils attendaient «faut s'estimer heureux», mais en attendant ce n'est pas encore le retour du temps où ils se montraient dangereux sur les buts adverses. Les buts ont été inscrits par Belkacemi (19') (sp) et (45') (USM Alger), Belmiloud (27') (sp) (MC El Bayadh). Au classement, elle chope une marche pour se positionner. El Bayadh quant à elle n'avance pas, se fait toujours menacée par les derniers matchs qui reste à jouer, l'aspect mental prend le dessus, elle rate cette victoire qui aurait pu lui permettre lui éviter de perdre une marche ce qui n'est pas une très bonne chose pour elle.

ESS 3 - USS 0:**Elle se rassure face à une équipe expérimentée**

Tout s'est joué et bâclé en 45 minutes. Trois buts 25', 33' et 44' et enfin pour se payer une mi-temps plutôt en alerte notamment à surveiller son carré au cas où les dignes représentants de Oued Souf venaient à prendre une possession du jeu et créer la surprise qui déstabilisera les Sétifiens, surtout au mental. Bien au classement, elle ne demande qu'à grimper et bousculer ses poursuivants pour espérer jouer la coupe d'Afrique. L'US Souf a beaucoup appris lors de son aventure en Ligue 1. A défaut de quitter la dernière place du classement, elle a fait le plein d'expérience, rien n'est perdu pour elle, elle saura faire preuve de dynamisme et d'engagement pour espérer remonter la saison prochaine.
Buts : Zamoum (25'), Lahmeri (33'), Guetaf (44') (ES Sétif)

USMK1 - MCA 1:**Les secrets du football s'expriment**

Entre le champion de saison 2023/2024 et le 13^e du classement, le dialogue n'était pas aussi difficile, l'écoute du MC Alger pensait avoir la bonne fréquence pour brouiller l'USM Khenchela et remplir sa



■ Le MCA droit vers le titre.

(Photo > D. R.)

jarre de buts pour confirmer son titre de champion, bien que cela est déjà fait mais, la surprise de ce vendredi était celle qui ne fallait surtout pas perdre. Un nul rageur certes mais souriant pour les locaux qui freinent la course des Algérois. Une question : ce score est-il attendu ? Certainement pas, «en football, il y a que des surprises, c'est le cas aujourd'hui». Buts : Sameur (13') (sp) (USM Khenchla); Belaili (21') (MC Alger)

PAC 2 - ASO 3:**Chlef a eu peur face au Paradou frileux**

Les deux équipes promettaient à leurs fans qu'ils gagneront ce duel. Mais ASO Chlef, s'est battu, à tout donner sachant qu'elle ne peut pas maîtriser son destin, mais en 45' elle a persisté dans le jeu et signer ses 3 buts. Le Paradou pensait rendre la monnaie aux visiteurs et les surprendre, il fallait attendre la seconde mi-temps 59' pour que Hamidi marque le premier but sur penalty, mais Chlef a vite répondu par trois buts 41', 45' et encore 48', et le Paradou met fin au duel après avoir inscrit le second but à la 90'.
Buts : Hamidi (59') (sp), Boulbina (90') (Paradou AC); Bourdim (41') (sp), Evra (45') et (45'+3) (ASO Chlef)

NCM 1 - JSS 0:**Un seul but pour le mental du club**

S'éloigner un peu et tenter d'éviter le wagon de la Ligue 2. C'est tout de même

une belle victoire qui encore motiver et surtout éclairer le chemin des matchs qui restent qu'il va falloir affronter et leur prendre un max de points, la JS Saoura surprise ne comprenait absolument rien. Elle rate une victoire, celle qui ne fallait surtout pas rater.
But : Badache (83') (NC Magra)

JSK 0 - CSC 0: Un duel choc

Un match très animé, électrique, ou rien n'est laissé au hasard. Deux stratégies différentes mises à l'épreuve durant toute la partie. Les entraîneurs, dont l'un connaît parfaitement la maison n'a pas réussi à piéger les Kabyles. Sur le terrain, les 22 acteurs, semblaient oublier les consignes des entraîneurs, il faut y aller, prendre les trois points quitte à perdre toutes les énergies. La JSK y croyait, surtout après avoir retrouvé ses supporters. L'essentiel a été fait en première mi-temps pour baisser d'intensité en seconde partie. Le CSC plus en alerte ne réussira pas à tromper Rahmani. Un nul, un point pour les deux formations à se mettre sous les dents.

CR Belouizdad 1 - ES Ben Aknoun 0: Une victoire à l'arrachée

Trop confiante, une erreur de frappe mais une victoire de justesse. C'est le plus important dans ce genre de rencontre.
But : Zerrouki (82') (CR Belouizdad).

Rétrospective des stades de H. Hichem**Résultats**

USMA - MCEB	2 - 1
ESS - USS	3 - 0
USMK - MCA	1 - 1
PAC - ASO	2 - 3
NCM - JSS	1 - 0
JSK - CSC	0 - 0
CRB - ESBA	1 - 0
USB - MCO	0 - 0

Classement

	Pts	J
1. MC Alger	57	25
2. CR Belouizdad	45	25
3. CS Constantine	44	24
4. ES Sétif	41	25
5. USM Alger	39	22
6. Paradou AC	36	25
7. JS Kabylie	35	25
8. JS Saoura	33	25
9. US Biskra	33	25
10. USM Khenchela	32	25
11. MC El Bayadh	31	25
12. ASO Chlef	31	25
13. NC Magra	30	25
14. ES Ben Aknoun	23	24
15. MC Oran	23	24
16. US Souf	7	25

Canal + foot : Aston Villa - Liverpool à 20h
Bein Sports 1 : FC Barcelone - Real Sociedad à 20h